

Reproduction sur le même cliché de la face et du revers d'un jeton dont on n'a qu'un exemplaire

Autor(en): **Gillet, H.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue suisse de photographie**

Band (Jahr): **15 (1903)**

PDF erstellt am: **16.08.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-523734>

Nutzungsbedingungen

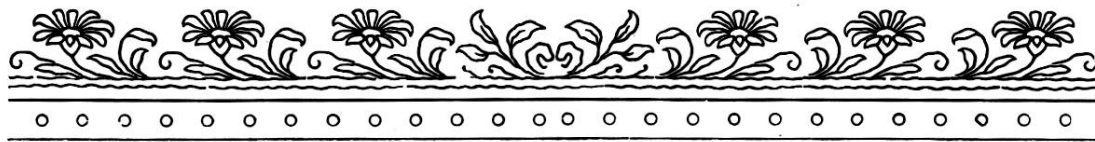
Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.



RÉPRODUCTION SUR LE MÊME CLICHÉ

DE LA

face et du revers d'un jeton dont on n'a qu'un exemplaire

par H. GILLET.



Chargé par l'auteur du livre ayant pour titre : *Jetons de présence des Compagnies de notaires de France*, de faire les clichés de jetons devant servir à l'illustrer par la phototypie, j'exécutai ce travail par un procédé dont la description pourra, je crois, être utile aussi bien aux éditeurs qu'aux amateurs photographes.

Sauf trois ou quatre en bronze, cette collection se composait de 255 types différents en argent, dont on ne possédait de chacun qu'un seul exemplaire. Chaque planche devant être de la dimension 13×18 , sans les marges, ne pouvait contenir que six jetons au plus, le *revers* devant être placé sous la *face* correspondante. Enfin les reproductions devaient avoir exactement les mêmes dimensions que les originaux. Après étude des planches, en tenant compte des dimensions de certains jetons, j'en avais quarante-quatre à faire, sans compter les supplémentaires qui pourraient être ajoutées.

Tout d'abord j'éliminai la méthode généralement employée, qui consiste à reproduire les jetons en plâtre teinté pour ensuite les photographier. Par ce procédé j'aurais eu en effet, pour les faces et revers, 510 moules à faire, puis 510 épreuves à en tirer. C'était là un travail relativement considérable, coûteux et très délicat. Je l'évitai en employant la méthode que je vais indiquer.

Je décidai d'abord d'établir les clichés en photographiant directement les jetons. Pour cela, je construisis un système de support pour ma chambre noire, me permettant de placer horizontalement les jetons. La figure 1, ci-dessous, en dira

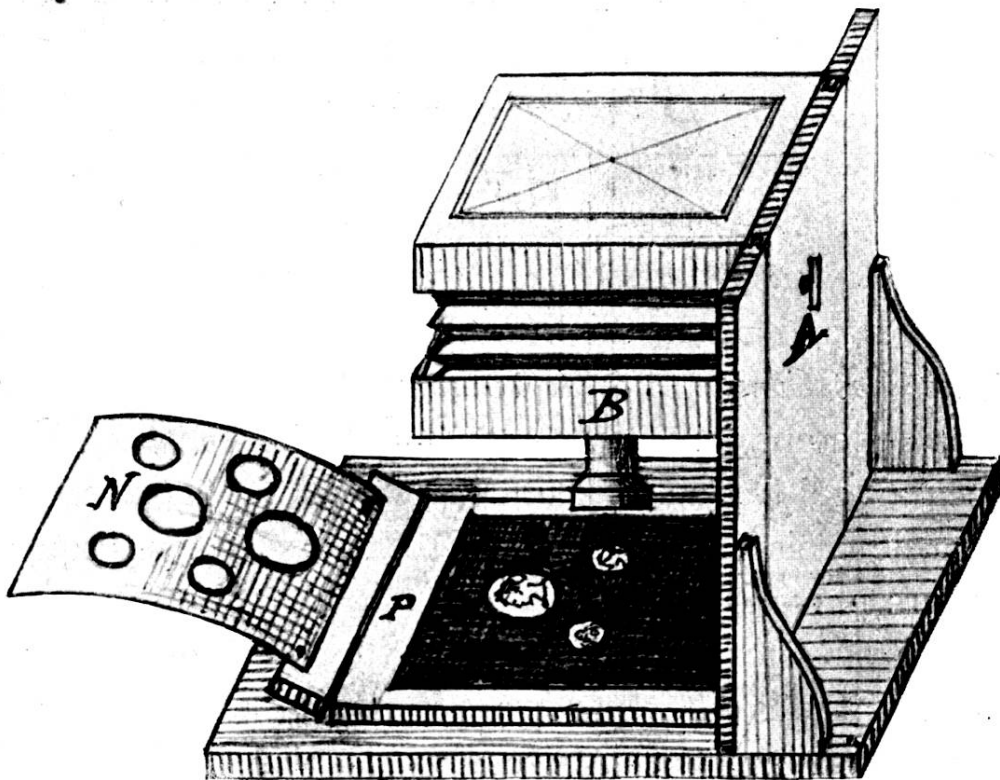


Fig. 1.

plus que toute description. J'ajouterai seulement que la partie centrale de la planchette verticale A est mobile, pour permettre la mise au point plus facile selon le foyer des objectifs employés¹. Cet instrument du reste ne sert pas

¹ Cette figure 1 représente l'ensemble de l'appareil au moment où se fait la première pose, c'est-à-dire celle des trois faces des jetons.

seulement à reproduire des jetons, mais tous objets qui ne peuvent être posés contre un support vertical. La chambre noire B est fixée en A par sa vis ordinaire.

Ensuite j'adoptai le fond noir comme devant mieux faire ressortir les jetons et permettant le tour de main que je vais décrire, qui est la partie importante du procédé. Pour cela j'emploie une planchette P (fig. 2), recouverte d'un

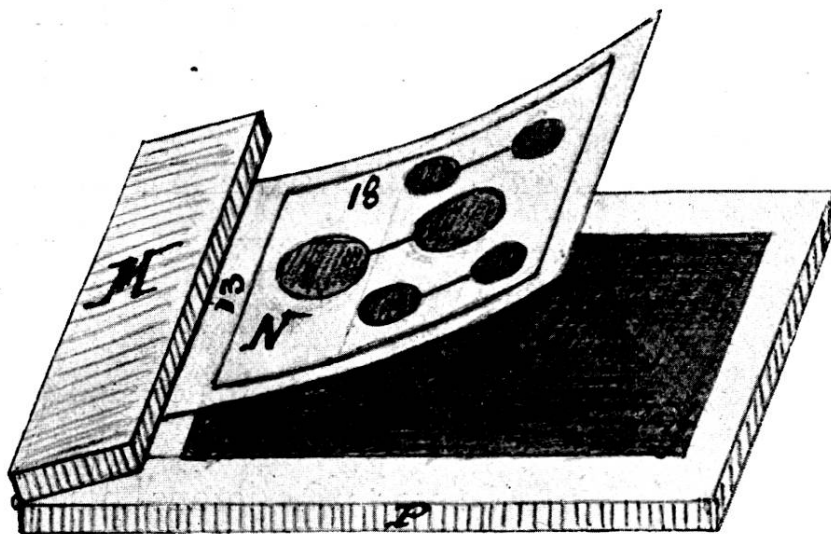


Fig. 2.

morceau de drap D, d'un beau noir mat. A son extrémité se trouve une petite planchette M, mobile au moyen d'une charnière C. Pour se servir de ce simple appareil, je suppose que la planche à photographier ne puisse contenir que trois jetons. On prend une feuille de papier N sur laquelle on trace un rectangle 13×18 (fig. 3), puis dans ce rectangle on cherche quelle est la meilleure disposition à donner aux faces et revers des jetons. Avec un crayon on en trace les contours, puis on découpe ces emplacements un peu plus larges que les jetons pour faciliter les mouvements ultérieurs. On fixe ensuite avec

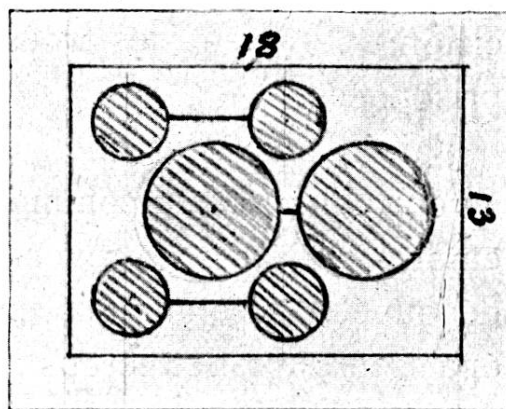


Fig. 3.

des punaises ou on colle cette feuille ajourée à la partie postérieure de la petite planchette M (fig. 2 et 1).

Tout est alors prêt pour la confection du cliché. Voici comment on opère : on place la planchette P comme dans la figure 1. La feuille de papier N étant rabattue sur le drap, vous disposez dans les ouvertures les trois jetons, les *faces* en dessus. Puis vous relevez la feuille de papier (fig. 1) et vous mettez au point en ayant soin que les images des jetons sur le verre dépoli aient les mêmes dimensions que les originaux. Vous faites ensuite la première pose des faces des jetons. Vous fermez l'objectif sans déplacer la planchette. Vous rabattez la feuille N et vous placez les trois mêmes jetons dans les trois autres ouvertures, mais cette fois les *revers* en dessus. Vous relevez la feuille N et vous faites la deuxième pose, aussi *égale* que possible à la première. Vous développez et vous avez sur le cliché les six images de vos trois jetons, placées symétriquement, se détachant sur un fond noir, très uni, sans aucune ligne de raccord. Quand le cliché sera bien sec, vous tracerez avec un tire-ligne et de l'encre de Chine la ligne de rattachement entre la face et son revers, et la laisserez sécher.

On voit par ces explications qu'il n'y a à préparer pour chaque planche qu'une feuille de papier dans laquelle on découpe des ouvertures symétriquement disposées et en rapport avec le diamètre des jetons. Ce petit travail est plus expéditif que des moulages, qui donnent moins de précision et souvent des trous causés par des bulles d'air emprisonnées.

J'ai dit plus haut que j'avais eu quatre jetons en bronze à reproduire. Voici comment je m'y suis pris. J'ai fait leurs empreintes faces et revers avec du papier d'étain, que j'ai découpées avec soin et collées sur des cartons de mêmes épaisseurs que les jetons. Je m'en suis alors servi comme de ceux d'argent.

SEINE

PL. XXXII.



Nettoyage des jetons.

Plusieurs des jetons qui m'avaient été remis étaient couverts d'oxyde et même de sulfure d'argent. Je les ai nettoyés en les frottant avec de l'alcool ou de l'ammoniaque, ou bien en les laissant séjourner dans une solution d'acide citrique à 25 % puis en les frottant avec une brosse douce. J'en ai même nettoyé avec du blanc de Troyes et du tripoli très fins ou du savon.

Eclairage.

J'ai cherché à le disposer pour obtenir des ombres suffisantes pour permettre la facile lecture des légendes et en même temps évitant les réflexions sur les surfaces métalliques. Dans ce but mon appareil était placé près d'une fenêtre de manière que la planchette portant les jetons recevait le jour à 45°. Le tout était plus ou moins incliné pour éviter les reflets. C'est du reste à l'opérateur de disposer son instrument dans les meilleures conditions d'éclairage possible. C'est avec un examen attentif de l'image sur le verre dépoli, lors de la mise au point, qu'il évitera les insuccès.

Plaques.

Les clichés qui m'avaient été demandés devant servir à des reproductions photocollographiques, j'ai exclusivement employé les plaques pelliculaires de M. J. Jougla qui m'ont constamment donné de bons résultats, aussi bien comme pose que comme détachement de leur support.

Je n'insiste naturellement pas sur bien des points importants, mais qui sont du domaine du photographe praticien, comme le temps de pose, le développement, l'éclairage, etc. C'est à lui de déterminer tous ces coefficients de réussite.

Pour moi, je n'ai voulu dans ces lignes, déjà trop longues, que signaler à mes collègues en photographie le moyen d'obtenir, à peu de frais, sur un même cliché, *la face et le revers d'un jeton dont on ne possède qu'un seul exemplaire.*

Joinville, 15 décembre 1902.

Avis important



La reproduction des **illustrations** de la *Revue suisse de photographie* est **rigoureusement interdite**.

Quant aux articles, nous en autorisons la reproduction à la **condition formelle** que, outre le nom de l'auteur, la source soit clairement indiquée (Extrait de la *Revue suisse de photographie*).

La rédaction.

